

Vous dites à ce sujet que je vous ai voué aux gémonies, comme traître à la langue française ; je me suis étonné, voilà tout.

Les gémonies à Rome étaient un lieu où l'on exposait aux regards les cadavres des criminels.

En disant que je vous ai voué aux gémonies, vous mettez donc le public sous l'impression que ma lettre a été livrée à la publicité ! Personne n'a le droit, sans faire un sophisme, de passer sans avis, de l'ordre privé à l'ordre public. Du reste, le mot *traître* aurait été exagéré dans la circonstance. Vous l'employez indûment ; cela sonne mieux à l'oreille !

Voici votre réponse :

Ottawa, le 4 mai 1911.

“*Monsieur l'abbé,*

“Nous avons au delà de 15,000 maîtres de poste
“au Canada. S'il fallait payer à chacun d'eux \$6.00
“pour l'enseigne qu'ils sont tenus de fournir eux-
“mêmes par nos règlements, vous voyez que nous
“aurions une jolie note à payer.

“Vous parlez des “Edifices de mon Départe-
“ment.” Il y a bien dans les grands centres des
“édifices publics, pour douanes, accise, postes, etc.
“Mais ces édifices sont sous le contrôle du Minis-
“tère des Travaux Publics.